

# « Pour une économie numérique des "communs" »

Dans son essai *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic* (Seuil, 400 p., 24 €), le sociologue Antonio A. Casilli explique comment les grandes plates-formes électroniques s'appuient sur une armée de travailleurs sans garantie et de tâcherons sous-payés. Mais des formes de résistance se font jour.

**Alors que se développe un « capitalisme de plate-forme », souvent appelé « ubérisation », vous évoquez le possible essor d'un « coopérativisme des plates-formes ». Dites-nous en davantage...**

On voit l'attrait que représente la forme coopérative pour les livreurs express de Deliveroo, les photographes de Flickr ou ceux qui effectuent des tâches ménagères par le biais de la plate-forme TaskRabbit... Pour eux, des alternatives mutualistes telles Coopify, CoopCycle ou Stocksy représentent des manières de gérer de façon autonome les services et les contenus qu'ils produisent. C'est la possibilité d'intégrer ces plates-formes non pas en simples façonniers mais en copropriétaires...

**Ce mouvement cherche aussi à rétablir le respect des travailleurs des plates-formes, qui, vous le montrez bien, prennent tous les risques, apportant les moyens de production (véhicule, logement, etc.), travaillant à la tâche, subissant toutes les fluctuations du marché...**

Le coopérativisme de plate-forme est né de la convergence de deux volontés politiques. D'une part, il aspire à réformer le capitalisme des plates-formes pour le rendre plus éthique, plus respectueux des réglementations en vigueur et du code du travail, moins nuisible aux

équilibres sociaux. De l'autre, il encourage la « transformation numérique » des coopératives traditionnelles et des structures de l'économie sociale et solidaire. Même si l'on peut espérer que ces deux lignes de tendance convergent, nous sommes face à un mouvement hétérogène et, pour le moment, incapable de fédérer les diverses « familles » de travailleurs de plates-formes.

**Vous pensez aux « travailleurs du clic » ?**

De quelle manière une plate-forme coopérative pourrait-elle changer la condition des plus exploités des travailleurs du clic, les « microtâcherons » payés à la pièce pour faire tourner les intelligences artificielles ? Pour eux, le seul pas dans la direction de plates-formes plus mutualistes a été réalisé avec le lancement du service Daemo, où le pouvoir était réparti de manière équilibrée entre les « requérants » (les entreprises qui veulent entraîner leur intelligence artificielle) et les microtâcherons. Cette plate-forme « autogouvernée », alternative à Amazon Mechanical Turk, s'est tout de suite heurtée à la puissance du géant de Seattle... Le scénario que le mouvement coopérativiste annonce est celui d'une coexistence entre les plates-formes orientées vers le profit et celles inspirées par l'économie sociale et solidaire. Le risque est que ces dernières se limitent à être la « caution éthique » des premières, voire à être récupérées comme variante présentable, mais jamais réellement concurrente, de Google ou d'Amazon. Au vu des développements récents, telle la subvention de 1 million de dollars que le Platform Cooperativism Consortium a acceptée de Google, cette récupération pourrait être déjà en cours...

**La « mise en commun » comme forme de résistance vous apparaît-elle intéressante ?**

L'essor des technologies numériques contemporaines a encouragé un renouveau de l'esprit des « communs ». Ces derniers représentent une orientation prometteuse des luttes pour la reconnaissance du travail des plates-formes. Face aux enfermements propriétaires des plates-formes capitalistes et à l'outrecuidance des partisans du droit de propriété privée sur les données personnelles, cette approche prône la multiplication d'expérimentations locales pour la mise en commun de ressources informationnelles, humaines... et naturelles. Un fil rouge connecte les communs naturels – surtout ceux liés à l'extraction des matières premières nécessaires pour produire batteries et équipements – et le travail de partage d'information, de contenus et de données personnelles des usagers des médias sociaux. L'exploitation des uns par des multinationales de l'énergie et du secteur manufacturier va de pair avec l'accaparement des données des autres par les grandes plates-formes numériques. S'opposer à ces rapports de production, prôner une économie numérique des communs, signifie alors revendiquer l'émancipation des précaires, des sous- et non-rémunérés des secteurs primaire et tertiaire. Ce serait une manière de fédérer les travailleurs des mines avec ceux des fermes à clics ou des foyers d'internautes anonymes.

**Ce mouvement a-t-il déjà commencé ?**

Dans les Andes boliviennes, par exemple, se trouve le salar d'Uyuni, la plus grande étendue de sel du monde,

où sont produits des accumulateurs lithium nécessaires au fonctionnement des véhicules autonomes. Le syndicat de paysans Fructas a négocié avec l'Etat la collectivisation du salar et le versement aux communautés locales d'une partie des profits des usines de lithium. Le tout est encadré par une loi qui établit les principes de gouvernance des ressources naturelles et culturelles, et qui consacre la tradition du « travail en commun », le « *suma irnakaña* » des communautés andines.

**Et en Occident ?**

Des instruments particulièrement intéressants se dégagent aujourd'hui dans les pays du Nord, dans le cadre de la renégociation des limites de l'usage des données personnelles. Leur valeur économique peut en effet être redistribuée sur une base locale. Ces négociations collectives pourraient s'avérer fructueuses au niveau des grandes villes. De New York à Séoul, les conflits sur l'utilisation des données d'Uber ou d'Airbnb ont déjà démontré que les informations produites par les citoyens et capturées par les plates-formes pourraient être récupérées par les collectivités territoriales et utilisées pour améliorer des infrastructures municipales. Jusqu'ici, cette récupération a été menée sur une base commerciale. Mais rien n'empêche de penser cette reprise de contrôle sur les données d'usagers au niveau d'entités locales ou nationales sur des modes plus radicaux, tels qu'une collectivisation qui transforme les données en une propriété sociale, directe, indivisible et inaliénable de ses utilisateurs – bref, dans des communs. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR F. JO.